



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II À LA COMMISSION THÉOLOGIQUE INTERNATIONALE

Castelgandolfo

Mardi 6 octobre 1981

1. C'est une très grande joie pour moi de saluer les membres de la Commission théologique internationale et, en tout premier lieu son président, le cardinal Franjo Seper, ainsi que les autres collaborateurs de la S. Congrégation pour la Doctrine de la foi. Vous êtes venus ici de tous les continents, de divers horizons culturels, de tant de régions linguistiques et de tant de disciplines de la science théologique. En vous, je salue donc tous les théologiens catholiques qui travaillent à travers le monde entier pour le bien spirituel de l'Église.

2. Mon vénéré prédécesseur Paul VI a créé, en 1969, la Commission théologique internationale après que les Pères du Synode extraordinaire des évêques qui s'était tenu deux ans auparavant en eurent exprimé le souhait. La charge de la Commission consiste à « aider le Saint-Siège et, en particulier, la S. Congrégation pour la Doctrine de la foi dans l'étude des questions doctrinales importantes » (cf. les statuts de la Commission dans : *Acta Apostolicae Sedis* 61, 1969, 540, n° 1). Au cours des dix années qui viennent de s'écouler, la Commission théologique a accompli cette mission avec bonheur et succès de bien des manières, comme le prouvent les nombreux documents de grande importance déjà publiés. Et, je le sais, ce n'est pas seulement au Pontife romain, à la S. Congrégation pour la Doctrine de la foi et aux autres dicastères romains qu'elle a apporté une aide considérable, mais aussi aux Conférences épiscopales et au progrès de la théologie. Un tel service était des plus nécessaires à l'époque difficile que nous vivons et où se présentent des questions nouvelles et des opinions différentes, et elle a contribué à faire que, dans une Église unique, une unique foi fût nourrie et fortifiée. C'est pourquoi la mission de la Commission théologique ne cesse de prendre de l'importance, et je voudrais répéter ici les mots de l'allocution que j'ai prononcée le 26 octobre 1979 devant les membres de cette Commission : « Nous l'approuvons vivement, l'estimons grandement et en attendons beaucoup de choses. » (cf. *Acta Apostolicae Sedis* 71, 1979, 1429).

3. Dans cette charge, vous devez apporter une grande contribution à l'établissement de rapports bons et fructueux entre le magistère et la théologie. Qu'il me soit donc permis de rappeler ce que j'ai dit à Altoeting, le 18 novembre dernier, au cours de mon voyage pastoral en Allemagne, en m'adressant à des professeurs de théologie : « La théologie est une science avec toutes les possibilités des connaissances humaines. Elle est libre dans l'application de ses méthodes et de ses analyses. Par ailleurs, le théologien doit veiller à ses rapports avec l'Église. Ce n'est pas à nous-mêmes que nous devons la foi : celle-ci est fondée sur les apôtres, et le Christ lui-même en est la pierre angulaire. » (cf. Ep 2, 20) La théologie, elle aussi, doit présupposer la foi. Elle peut l'éclairer et la promouvoir, mais elle ne peut la produire. La théologie, elle aussi, est toujours portée par les épaules des Pères dans la foi... L'amour de l'Église concrète, qui implique aussi la fidélité au témoignage de la foi et du magistère ecclésiastique, ne détourne pas le théologien de son travail et n'enlève rien à cette autonomie à laquelle on ne saurait renoncer. Le magistère et la théologie ont l'un et l'autre une tâche différente. Pour cette raison on ne peut réduire l'un à l'autre. Pourtant ils sont au service de la même cause. Et précisément en raison de cette structure, ils doivent rester en constant dialogue ». Cela est particulièrement vrai pour les tâches de la Commission théologique internationale, qui fait si bien le lien entre les soucis du Pasteur suprême de l'Église, de la Curie romaine et des évêques répandus à travers le monde.

4. Je sais que, au cours de cette session plénière, vous étudiez de nouveau un choix de questions christologiques. Lors de sa précédente rencontre, la Commission théologique internationale a constitué un précieux instrument pour examiner les problèmes d'aujourd'hui et approfondir l'intelligence de la foi de l'Église, et j'espère que la poursuite de cette tâche portera des fruits dignes des travaux déjà accomplis par la Commission. A ce sujet, j'ai tout particulièrement à cœur trois sujets que je voudrais vous indiquer en quelques mots :

a) Jésus-Christ est l'image de Dieu; en lui a été créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre (cf. 2 Co 4, 4; Col 1, 15). Sur le visage de Jésus-Christ resplendit la splendeur de Dieu le Père invisible. C'est pourquoi Jésus-Christ est plus qu'un prophète. Il entretient avec le Père une communion unique. C'est seulement dans la mesure où Jésus-Christ peut communiquer en sa personne la plénitude de la vie divine que nous sommes rachetés. C'est pourquoi nous croyons au Fils de Dieu, « Dieu né du vrai Dieu, lumière née de la lumière, engendré, non pas créé, de même nature que le Père, et par lui tout a été fait. » C'est dans cette confession de foi que se trouve le cœur de la religion chrétienne.

b) Cette foi chrétienne dépend du Nouveau Testament et de la tradition vivante de l'Église, telle qu'elle se manifeste dans les Conciles œcuméniques des premiers siècles. La célébration du premier Concile de Constantinople a rappelé cette année que ceux qui sont véritablement chrétiens sont unis par le lien de la Sainte Écriture et par ce « consensus de cinq siècles », comme l'on dit. L'activité théologique, plus encore qu'auparavant, doit apporter son aide à ce patrimoine et au testament de l'Église primitive. Ne négligez pas cette force spirituelle dans les débats actuels, et tout spécialement œcuméniques. De nombreuses déclarations et de nombreux

événements qui ont eu lieu au cours de cette commémoration ont nourri chez les chrétiens séparés un vif espoir d'une plus grande unité.

c) La réflexion théologique enfin offre au Dieu trine louange et action de grâces pour sa bonté infinie, mais revêt aussi une signification anthropologique. Je voudrais citer ici le fameux passage de la Constitution pastorale *Gaudium et spes* : « Nouvel Adam, le Christ manifeste pleinement l'homme à l'homme lui-même, et lui découvre la sublimité de sa vocation. » (*Gaudium et spes*, 22). Dans les encycliques *Redemptor hominis* et *Dives in misericordia*, je me suis efforcé de développer cette idée pour répondre aux angoisses et aux attentes de l'homme. Dans ce domaine, une tâche immense attend la théologie d'aujourd'hui. C'est pourquoi je me suis réjoui d'apprendre que vous aviez l'intention d'aborder à l'avenir le sujet de la « dignité de la personne humaine ». Veillez à la cohérence intime de vos études.

5. Je vous remercie pour les travaux que vous avez déjà effectués, en tout premier lieu sous la direction de votre président, S. Em. le cardinal Seper, et de votre secrétaire général, protonotaire apostolique, le professeur Philippe Delhaye, qui portent depuis plus de dix ans déjà, conjointement avec beaucoup d'entre vous, la responsabilité des travaux. Je voudrais également dire publiquement ma reconnaissance à votre secrétaire technique Pierre Jarry pour le zèle qu'il apporte à sa tâche. Pour le troisième cycle de cinq ans qui va commencer, je vous présente, de la part de Dieu, tous mes vœux de meilleur succès. En vous embrassant dans une sincère charité, je prie ardemment le Seigneur, par l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie, pour qu'il soit toujours à vos côtés avec l'assistance des dons de l'Esprit, qu'il vous fortifie et vous conduise à une connaissance toujours plus profonde de ses richesses. Que la Bénédiction apostolique, que je vous accorde à tous bien volontiers, confirme ces vœux.